

TRAITEMENT DU SYNDROME D'APNÉES OBSTRUCTIVES DU SOMMEIL (SAOS) PAR ORTHÈSE D'AVANCÉE MANDIBULAIRE (OAM)

95 %
de satisfaction
33 formés



Public : chirurgiens-dentistes
Pré-requis : être titulaire du DE
Effectif : entre 6 et 14 apprenants



Intervenants : Dr GILLET, médecin
spécialiste du sommeil centre Ellipse
Dr BOYER, chirurgien-dentiste



Date : le 18 juin 2024



Lieu : dans nos locaux à Besançon



Durée : 7 heures (1 jour)
de 9h00 à 17h00



Tarif : 450 € HT



Validation : attestation de fin de
formation

Objectif de la formation :

Appréhender de façon globale l'apport et le bon usage de l'OAM dans le traitement des patients ayant un SAOS

Contenus pédagogiques :

- Acquérir des connaissances nécessaires sur le sommeil
- Dépister les malades atteints d'un SAOS
- Identifier les relations de travail interdisciplinaires indispensables
- Identifier les indications et contre-indications au traitement par orthèse
- Choisir, réaliser, régler et suivre des orthèses

Méthodes pédagogiques :

Affirmative : exposé théorique

Interrogative : feed-back permanent entre les stagiaires et l'intervenant

Active : échange de pratiques, présentation des dispositifs/matériel pour l'enregistrement, présentation des différents types d'OAM. Travaux pratiques, empreintes et prise de mesure entre stagiaires

Je m'inscris